

Vendredi 22 Novembre 2024

## BUDGET PARTICIPATIF La Ville de Marseille sera ville hôte des Rencontres Nationales des Budgets Participatifs en 2025

Alors que seront annoncés le 30 novembre prochain les projets lauréats de la première phase du Budget Participatif marseillais, et le lancement de la seconde phase concernant les 1er, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e arrondissements, Marseille a été désignée ville hôte des Rencontres Nationales des Budgets Participatifs en 2025.

Le passage de témoin entre villes hôtes a eu lieu ce vendredi à Nancy. Il a été symboliquement remis à Théo Challande-Névoret, adjoint au maire de Marseille en charge de la Démocratie locale.



"Le Maire de Marseille, Benoît Payan, nous a engagé à faire du premier budget participatif la figure de proue de notre action en faveur de plus de démocratie et d'un vrai pouvoir de décision des Marseillaises et Marseillais. Les Rencontres à Marseille en 2025 seront une nouvelle occasion de faire rayonner notre ville et de mobiliser les habitantes et habitants de tous les quartiers et de tous les âges pour réparer la ville."

**Théo Challande-Névoret**, adjoint au Maire de Marseille en charge de la démocratie locale, de la lutte contre les discriminations, de la promotion des budgets participatifs et du service civique

Le Réseau National rassemble près d'une centaine de collectivités organisatrices de Budgets Participatifs afin de promouvoir ce dispositif, favoriser le partage d'expériences et mettre en œuvre un dialogue entre élues et élus, fonctionnaires, citoyennes et citoyens.

Ce choix souligne l'engagement de la Ville de Marseille en faveur du renouvellement démocratique et de la participation citoyenne. La première phase du Budget Participatif marseillais a été un succès grâce à l'engouement et la participation des habitantes et habitants qui se sont mobilisés pour proposer des projets qu'ils souhaitaient voir mis en œuvre dans leurs quartiers. Cette première phase touchant les arrondissements du Nord de Marseille (2e, 3e, 13e, 14e, 15e et 16e) sera suivie par une seconde phase pour laquelle les Marseillaises et Marseillais des autres arrondissements seront invités à faire leurs propositions sur [participons.marseille.fr](https://participons.marseille.fr)